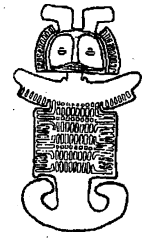


4.00



COLOMBIE



D 2156 • Co8
1-15 juin 1997

MOTS-CLEFS

Violence
Migration
Paramilitaires
Militaires
Famille

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

PERSONNES DÉPLACÉES

Le problème des déplacements de population en Colombie (cf. DIAL D 2120) est malheureusement d'une actualité toujours croissante. Chaque heure quatre foyers se déplacent pour cause de violence, estime Jorge Rojas, directeur de la Commission des droits de l'homme et des déplacements. Nous publions ci-dessous une interview de lui parue dans Utopías, avril 1997 (Colombie).

Jorge, quelles sont les caractéristiques de ce drame que sont les déplacements forcés ?

Le déplacement de la population pour des raisons de violence continue d'être un problème très grave avec des implications sociales et démographiques dans tout le pays. Il affecte particulièrement les femmes et les enfants qui proviennent, dans un grand pourcentage, des zones rurales.

Des milliers de Colombiens prennent le chemin de l'exode et du déracinement, obligés de fuir les régions dans lesquelles s'entremêlent le pouvoir des armes, la complicité de l'impunité et l'impuissance de la population civile.

Connaissant à la fois la peur et la pauvreté, les personnes déplacées cherchent un lieu loin des responsables des assassinats, des massacres, des disparitions, des menaces et de la terreur. Ce sont des êtres qui vont et viennent sur le grand parcours que trace la mort sur le territoire, presque toujours au milieu de l'indifférence de la société, abandonnés à leur sort.

Les personnes déplacées par la violence augmentent et se multiplient dans le pays comme si elles étaient condamnées au silence et à l'exil.

PLUSIEURS PERSONNES LIÉES AU CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (CINEP) TENU PAR LES JÉSUITES SONT ASSASSINÉES

Le 19 mai à 2 heures, on a assassiné, dans leur appartement à Bogotá, les camarades Mario Calderon et Elsa Constanza Alvarado, membres du Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP). Au cours de ce massacre, le père d'Elsa, Monsieur Carlos Alvarado Pantoja a été tué et la mère d'Elsa, Madame Elvira Chacon de Alvarado a été gravement blessée. Le fils d'Elsa, Ivan, âgé de deux ans a été épargné, parce que sa mère avait réussi à le cacher.

Cet acte barbare a été perpétré par cinq individus vêtus de noir, armés de mitraillettes, qui se sont fait passer auprès du concierge pour des fonctionnaires de la justice, pour ensuite commettre le massacre.

Elsa Alvarado a travaillé pendant six ans au CINEP comme spécialiste de la communication sociale dans le domaine des droits de l'homme et de la paix. Mario Calderon (...) travaillait au CINEP depuis quinze ans dans le programme pour la paix de la Compagnie de Jésus. Il a été aussi assistant à l'Institut de district de la culture et du tourisme. (...)

Entre octobre 1994 et septembre 1995 on a enregistré 3 681 victimes par homicides causés par la violence politique, la violation des droits de l'homme ou la violence contre les marginaux. 65 % de ces homicides furent perpétrés par des agents de l'État ou des groupes paramilitaires étroitement liés aux forces armées de l'État. Ces actes restent impunis malgré les dénonciations faites par les organismes nationaux et internationaux. À plusieurs reprises, ces dénonciations ont coûté la vie à ceux qui les ont faites.

Comité des Colombiens à Paris, 25 mai 1997

Quels chiffres globaux sont fournis par le rapport que vous venez de faire ?

Le phénomène augmente, grandit, se répand. Comparons les chiffres :

Année	Nombre de foyers	Nombre de personnes
1985-94	108 301	586 261
1995	21 312	89 510
1996	36 202	181 010
Total	165 815	856 781

Si on tient compte de ce qui s'est passé les deux derniers mois et des "limites de fiabilité" en termes statistiques, on peut en déduire qu'à la date du 15 mars il y aurait quelques 920 000 personnes déplacées. Toutes les heures, quatre foyers sont déplacés pour des causes de violence. On trouve un Colombien sur quarante en situation de déplacement.

Comment se répartissent les chiffres selon le sexe, l'âge... ?

53 % des victimes de ce fléau sont des femmes. 47 % sont des hommes.

Et pour l'âge ?

De 0 à 5 ans : 19 % du total des déplacés.

De 6 à 10 ans : 16 %.

De 11 à 18 ans : 21 %.

Plus de 18 ans : 21 %.

Ceci signifie que la majorité des déplacés sont des mineurs, garçons ou filles.

En lien avec les études antérieures, on constate une augmentation du nombre de femmes chefs de famille déplacées. En 1996, 36 % des déplacés étaient des femmes chefs de famille. Il s'agit de femmes déplacées parce que leur époux a été assassiné, a disparu ou parce qu'au cours de ce drame l'époux a abandonné le foyer et il y a eu rupture du lien matrimonial.

Quels sont les groupes responsables des déplacements ?

Les paramilitaires sont responsables pour 33 %. En 1995, ce chiffre était de 30 %.

Les guérillas sont responsables de 28 %. En 1995, elles l'étaient de 26 %.

Les forces armées le sont de 14 %. En 1995, elles l'étaient de 17 %.

Conclusion : la pression des paramilitaires augmente et celle de la force publique diminue. Curieux ! c'est le moindre que l'on puisse dire, n'est-ce pas ? La police



nationale est responsable des déplacements de 2 %.

Les milices sont à l'origine de 6 % des déplacements. Les "narcos" le sont de 1 %. Et d'autres raisons (violence intra-urbaine, histoires entre voisins, etc.) interviennent pour 15 %.

Avez-vous pu établir une relation quantitative entre le nombre des personnes déplacées et le type de violation des droits de l'homme ?

Oui. Les menaces concernent 64 % du chiffre total. Les assassinats : 14 %. La disparition forcée concerne 4 % des déplacements. Les attentats : 3 %. Les tortures : 1 %. Les autres faits (la peur, la persécution, les tentatives d'enlèvement, le "boleto", "parce que la guérilla veut prendre mes fils", "parce que la violence nous a appauvri"...): 15 %.

Quelles sont les villes ou les régions qui accueillent le plus de déplacés ?

La capitale du pays et les communes avoisinantes reçoivent le plus grand nombre de déplacés de tout le territoire national, soit 27,28 %. Medellín et son aire métropolitaine reçoivent 19,66 %. Santander : 7,42 %. Córdoba : 6,35 %.

Valle : 5,2 %. Atlántico : 4 %. Chocó, qui offre aujourd'hui des traits particulièrement dramatiques en ce qui concerne le flux des personnes qui arrivent à Urabá, représente 2,07 % du total national.

Quels sont les départements qui souffrent le plus des expulsions de personnes ?

Antioquia : 45 % ; César : 10 % ; Córdoba : 8 % ; Santander : 7 % ; Sucre : 5 % ; Cauquetá : 5 %.

Face aux difficultés considérables de survie, les déplacés changent-ils souvent de lieu ?

Non. Dans leur immense majorité, à savoir 68 %, les déplacés préfèrent rester dans le lieu où ils se trouvent "parce que la violence continue" dans les lieux d'origine. 18 % insistent sur leur choix de résider dans d'autres régions du pays, spécialement dans la campagne. 14 % manifestent leur désir de revenir pour "refaire l'unité familiale" ou "récupérer les biens abandonnés".

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.